

à la construction de ce Séminaire, ont été ensevelis dans un amas de ruines; l'incendie terrible détruisait en moins de deux heures le résultat de tant d'efforts, l'objet de tant de sympathies.

"Si, comme le dit M. l'écrivain du *Nouvelliste de Rimouski*, la bienfaisance divine, toujours riche et prévoyante, a pu élever cet édifice, elle pourrait bien le rétablir." En effet, tous les cœurs chrétiens se sont sentis touchés, à la vue de cette épreuve, et déjà de nombreuses souscriptions, pour peu qu'elles se continuent, nous font espérer que bientôt nous verrons, sur le même terrain, "de magnifiques constructions qui feront l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui visiteront la ville épiscopale de Rimouski."

Nous publions ici l'appel fait aux amis de l'éducation, pour la ré-édification du Séminaire de Rimouski :

APPEL

Fait à tous les amis de l'éducation, pour la réédification du Séminaire de St-Germain de Rimouski, conformément à la résolution d'une assemblée des citoyens.

Une grande épreuve, un malheur inattendu est venu fondre sur la petite ville de St-Germain de Rimouski.

Dotée par la divine Providence d'un Evêché depuis 14 ans seulement, elle avait vu son importance grandir, et un Séminaire s'ériger au milieu d'elle avec l'approbation, l'encouragement et les sympathies de tout le pays.

Rien n'avait été épargné pour procurer aux élèves un enseignement classique complet. Des musées étaient commencés et des bibliothèques déjà considérables avaient été réunies, grâce surtout à la générosité de plusieurs amis de la maison. L'on venait de compléter un système de chauffage perfectionné, si important pour la santé des élèves et l'éloignement du danger d'un incendie. Ce n'est pas non plus par cette voie qu'est arrivé le sinistre. La Divine Providence a permis que le feu ait pris dans les toits sans qu'on en connaisse la cause et sans qu'il ait été possible d'arrêter ses ravages destructeurs.

Voilà donc une jeune institution paralysée et arrêtée dans sa marche: obligée de recommencer tous les efforts si laborieux de sa formation matérielle, elle a droit d'attendre les encouragements de tous les amis de l'éducation en ce pays.

Mais les citoyens de Rimouski sentent que c'est à eux de prendre l'initiative et d'exposer la situation.

Il y avait, il est vrai, des assurances sur la bâtisse et le mobilier pour 29,000 piastres, mais cette somme ne couvre pas le montant qui était encore dû sur les emprunts, tandis que la perte totale s'élève à environ \$100,000.

L'institution espère certainement rencontrer ses engagements envers ses prêteurs: ce n'est réellement pas là que se trouve la grande difficulté. Il s'agit de continuer l'œuvre essentielle de ce Séminaire, dont le diocèse ne peut se passer pour former la classe instruite, pour recruter son clergé.

Loin de perdre courage, les directeurs se sont déjà mis à l'œuvre pour ouvrir de nouveau leurs classes dans un local provisoire et répondre ainsi à l'attachement de leurs élèves qui n'attendent que le signal de ralliement.

C'est à nous, citoyens de Rimouski, nous l'avons senti, d'obtenir des sympathies et de la bienveillance

du public canadien les moyens de seconder le zèle d'hommes voués de toute leur âme à l'instruction de la jeunesse. Nous voulons les aider à relever les ruines de leur chère maison: nous y sommes poussés et par nos propres sentiments d'attachement à un établissement si avantageux, et par les profondes marques de bienveillance, dont la corporation du Séminaire est l'objet en ce moment de la part du clergé, de tous les citoyens sans distinction et en particulier des anciens élèves, déjà répandus dans tous les rangs de la société.

Nous faisons donc un appel en faveur de cette maison à tous les amis de l'éducation et de l'instruction chrétienne, leur demandant une petite part des libéralités qu'ils répandent avec tant d'abondance dans le sein des pauvres et qu'ils ont souvent mises entre les mains des instituteurs de la jeunesse.

Qu'ils mesurent leur offrande sur l'importance de l'œuvre que nous leur proposons, et nous sommes sûrs d'avance que le résultat répondra aux besoins!

Nous prions tous la divine Providence de rendre le compte à chacun des bienfaiteurs du Séminaire de St Germain de Rimouski, qui continuera au reste à faire célébrer les messes déjà fondées en leur faveur.

Les souscriptions devront être adressées au Rév. P. J. Saucier, Trésorier du Comité central, à Rimouski, ou à P. L. Gauvreau, Ecr., Maire de Rimouski.

Le comité central de secours.

Liste des membres du comité central de secours, pour aider à la restauration du Séminaire de Rimouski, incendié le 5 avril 1831 :

Président : Sa Grâce pour Monseigneur Jean Langevin, Evêque de Rimouski;

Secrétaire : M. le Chanoine C. A. Carbonneau, secrétaire de l'Evêché;

Trésorier : M. le Chanoine P. J. Saucier, Procureur du Séminaire;

Le Très-Révérénd Edmond Langevin, Vicairé-général, M. le Chanoine L. J. Langis, Directeur du Séminaire, Le Révérend A. Audet, curé de Rimouski,

" " P. Sylvain, vicairé " "

P. L. Gauvreau, Ecr., maire de la ville de Rimouski, Dr Fiset, M. P.,

L. A. Billy, Ecr., Magistrat de District, A. P. Letendre, Ecr., Protonotaire,

C. F. Lapointe, Ecr., Shérif, John Gleason, Ecr., Avocat,

J. N. Pouliot, Ecr., " " F. F. Rouleau, Ecr., " "

L. N. Asselin, Ecr., " " Aug. Tessier, Ecr., Préfet du comté,

J. T. Couillard, Ecr., marchand, Alph Couillard, Ecr., " "

Aug. Couillard, Ecr., " "

CAUSERIE AGRICOLE

DES QUALITES ET DES CIRCONSTANCES PERSONNELLES DU CULTIVATEUR (Suite).

L'esprit d'exécution est une qualité entièrement spéciale, et c'est sans doute une de celles qui contribuent le plus aux succès de toutes les opérations agricoles. Tel homme est doué d'un jugement droit, et il a une